



## Infirmier – Infirmière de Coordination IDEC

### Centre de Ressources Territorial – Hôpitaux du Bassin de Thau

Les Hôpitaux du Bassin de Thau déploient leur activité avec 947 lits et places dont 24 lits de soins critiques sur plusieurs sites, dont les deux principaux sont situés à Sète et Agde.

L'Hôpital Saint-Clair est le siège administratif et le site le plus important. Il offre un plateau technique complet (bloc opératoire, imagerie, laboratoire, pharmacie...).

L'ensemble des spécialités de médecine et de chirurgie sont présentes y compris les spécialités de recours (réanimation, soins intensifs de cardiologie, néonatalogie...). Une maternité, un service d'urgences et des unités de psychiatrie complètent l'offre du site. Des sites extérieurs de santé mentale se trouvent également à Sète, Frontignan et Méze ainsi que des EHPAD sur Sète, Vias, Marseillan et Agde.

#### Présentation synthétique du Centre de Ressources Territorial :

Un Centre de Ressource Territorial a pour objectif de permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles le plus longtemps possible grâce à un accompagnement renforcé à domicile. Il s'agit de développer une alternative à l'EHPAD en positionnant la structure porteuse du dispositif (EHPAD ou service à domicile) comme un facilitateur du parcours de santé et de vie des personnes âgées du territoire résidant à domicile, ainsi que comme ressource pour les professionnels en charge de leur accompagnement. Dans une logique de subsidiarité, le dispositif intervient lorsque les prestations classiques d'aide et des soins à domicile ne sont plus suffisantes pour permettre à la personne âgée de continuer à vivre chez elle.

Les missions d'un CRT s'articulent autour de deux volets :

- **Volet 1** : appui ciblé prioritairement aux professionnels du territoire (formation, appui administratif et logistique, mise à disposition de compétences et ressources gérontologiques, gériatriques et de ressources et équipements spécialisées ou de locaux adaptés). Cette mission est complétée pour les personnes âgées du territoire d'une mission de type « accueil/écoute/orientation » en vue de leur faciliter l'accès aux ressources existantes sur le territoire (actions de prévention, télésanté...);
- **Volet 2** : accompagnement renforcé des personnes âgées en perte d'autonomie nécessitant un suivi à domicile intensif, coordonné et sécurisé, en alternative à l'EHPAD (30 bénéficiaires). L'articulation des missions du volet 2 du CRT avec l'action des services intervenants au domicile du droit commun devra être travaillée de manière à garantir le périmètre d'intervention de chacun selon une logique de complémentarité et de coordination. Le CRT n'intervient en effet qu'en subsidiarité des prestations du droit commun.

L'EHPAD Laurent Antoine porteur du CRT est un établissement basé à Agde, proche des commerces et du centre-ville. Il propose 60 places d'hébergement permanent et 4 places d'hébergement temporaire, et dispose d'un secteur protégé de 20 places pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. Il est très ancré sur son territoire, avec un public essentiellement issu du bassin agathois.

Le SSIAD adossé à l'EHPAD dispose d'une autorisation de 40 places pour les personnes âgées de plus de 60 ans. Il est positionné dans les locaux de l'EHPAD Laurent Antoine, les deux services disposant d'un encadrement commun. Il couvre les communes de Agde, Vias, Marseillan, Pomérols et Pinet.

Le rattachement de l'EHPAD et du SSIAD porteurs aux Hôpitaux du Bassin de Thau favorise, comme attendu par le cahier des charges régional, une proximité avec l'expertise gériatrique déjà présente sur le territoire.

#### Identification du poste

Famille	Soins
Code	05C10
Sous-famille	
Métier	Infirmier (e)
Grade	Infirmier (e)
UF	

## Missions du poste

### Missions générales

#### ▪ **Gouvernance du CRT**

##### **Pilotage global du CRT, en lien étroit avec le cadre de santé**

- Participe à l'élaboration de rapports d'activité annuel et de reporting réguliers à destination du porteur et de l'ARS
- Organise la mobilisation des COPIL (restreints et élargis) et prépare leurs ordres du jour
- Est responsable de la communication sur le territoire concernant l'activité du CRT
- Est joignable sur une ligne téléphonique et une messagerie dédiées

#### ▪ **Volet 1**

- Assure le lien avec les différents partenaires du territoire et le recueil régulier de leurs besoins en matière de mutualisation des ressources et de soutien pour le maintien à domicile
- Propose des actions en réponse à ces besoins aux COPIL en charge de la validation via l'élaboration d'une feuille de route annuelle
- Met en place un processus d'évaluation des actions menées et restitue ces résultats au porteur et au COPIL
- Centralise les places d'hébergement temporaire et leur occupation et communique ces données aux différents partenaires

#### ▪ **Volet 2**

##### **Pilotage global du CRT, en lien étroit avec le cadre de santé**

- Participe à l'élaboration de rapports d'activité annuel et de reporting réguliers à destination du porteur et de l'ARS
- Organise la mobilisation des COPIL (restreints et élargis) et prépare leurs ordres du jour
- Est responsable de la communication sur le territoire concernant l'activité du CRT
- Est joignable sur une ligne téléphonique et une messagerie dédiées

##### **Pilotage du volet 1**

- Assure le lien avec les différents partenaires du territoire et le recueil régulier de leurs besoins en matière de mutualisation des ressources et de soutien pour le maintien à domicile
- Propose des actions en réponse à ces besoins aux COPIL en charge de la validation via l'élaboration d'une feuille de route annuelle
- Met en place un processus d'évaluation des actions menées et restitue ces résultats au porteur et au COPIL
- Centralise les places d'hébergement temporaire et leur occupation et communique ces données aux différents partenaires

##### **Pilotage du volet 2**

- Centralise les demandes d'accompagnement
- Assure le lien avec l'adresser
- Réalise une primo-évaluation de la demande et sollicite les partenaires nécessaires pour la compléter
- Présente la demande en commission d'admission (COPIL restreint)
- Est le référent principal du parcours de l'usager durant la totalité de son inclusion dans le dispositif
- Définit en lien avec les ASG un plan d'accompagnement individualisé en concertation avec la personne concernée, son/ses aidants et les professionnels intervenants dans la situation :

#### **Définition d'un plan d'accompagnement individualisé ou « panier de services »**

Une fois la personne admise dans le dispositif, l'équipe du CRT définit un plan d'accompagnement individualisé, à partir des évaluations transmises ou produites dans le cadre de la primo-évaluation, complétées au besoin par des évaluations complémentaires réalisées par les membres de l'équipe (gériatre, ergothérapeute, assistant de service social). Il définit un plan d'accompagnement puisant dans un panier de services varié :

- Un dispositif personnalisé et gradué de gestion des crises et urgences ;
- Des actions de sécurisation du domicile dont la téléassistance ;
- Des actions de renforcement des soins, interventions complémentaires de professionnels de l'équipe du CRT et du territoire ;
- Des actions d'accompagnement individualisées ;
- Des actions de prévention, de détection et de surveillance des facteurs de risque ;
- Une organisation des transitions hôpital – domicile ;
- Des actions de lutte contre l'isolement ;
- Des actions de soutien aux aidants.

Dans le cadre des actions d'accompagnement individualisées, le « panier de service » peut être composé de la façon suivante :

- Soins de réhabilitation cognitive par la mise en place de repères et de stratégie de compensation pour le maintien de l'autonomie (aide externe, apprentissage ou réapprentissage de certains gestes adaptés),
- Activité adaptée individuelle ou groupale pour le maintien de l'autonomie et de la socialisation
- Analyse et évaluation des troubles psycho-comportementaux
- Groupe de parole pour les aidants
- Journées de partage et de convivialité pour les bénéficiaires avec leurs proches en lien avec les activités existantes et notamment celles des Accueils de jour.

Au besoin, en fonction de l'évolution de l'état de santé et du niveau de dépendance de la personne, mais aussi du soutien assuré par ses aidants, le plan d'accompagnement peut à tout moment inclure des actions spécifiques de préparation à une entrée en EHPAD.

L'IDEC coordonne l'élaboration de ce plan, et mobilise les différents membres de l'équipe. Il s'appuie sur les ASG pour la mise en place de visites à domicile visant à établir une relation avec la personne concernée et son ou ses aidants, à évaluer et définir avec eux les attentes et besoins de prise en charge. L'intégration de l'usager dans le dispositif ainsi que l'élaboration du plan d'accompagnement individualisé doivent se faire autant que possible en lien avec les professionnels intervenant dans la situation, parmi lesquels le médecin traitant en premier lieu. Aussi, le binôme IDEC – ASG prend également contact avec l'ensemble des professionnels présents dans la situation (médecin traitant, services d'accompagnement et de soins à domicile, services sociaux...), pour partager sur le recueil des besoins, à partir d'une connaissance approfondie des actions déjà entreprises. L'équipe s'appuie sur des approches centrées sur la personne comme Humanitude et Montessori pour développer des outils adaptés en fonction des problématiques, des capacités restantes des personnes et de la personne en elle-même. Le plan fait l'objet d'une formalisation par l'équipe, puis d'une signature entre l'équipe et la personne concernée, ou son représentant légal le cas échéant. Ce plan d'accompagnement doit être priorisé et programmé dans le temps.

#### **Mise en œuvre du plan d'accompagnement individualisé**

La mise en œuvre du plan d'accompagnement est assurée par l'équipe du CRT, en premier lieu l'IDE de coordination et les ASG. Ceux-ci deviennent les référents du parcours de l'usager durant la totalité de son inclusion dans le dispositif, et ses interlocuteurs privilégiés.

Si l'ASG se rend en moyenne une fois toutes les deux semaines au domicile de chaque usager, pour conserver un lien régulier avec lui et son ou ses aidants, l'IDE de coordination se rendra à minima une fois par trimestre chez chaque usager. Ce rythme de rencontre sera ajusté à la variation des besoins des usagers. Le binôme IDEC – ASG a pour rôle de veiller à la mise en œuvre effective du plan d'accompagnement incluant son « panier de services », et de son adaptation à l'état de santé et des souhaits de l'usager. Il suit la qualité des prestations pour ajuster au mieux avec les professionnels de l'équipe du CRT (gériatre, psychologue, ergothérapeute et assistant de service social, mobilisables par le binôme en fonction des besoins pour des interventions directes auprès des usagers) et les partenaires la réponse aux besoins de la personne et de son/ses aidants.

L'IDEC du CRT est également garant de la réévaluation régulière du plan d'accompagnement et de ses ajustements aux besoins de la personne aussi souvent que nécessaire.

L'IDEC organise pour cela de manière régulière, selon une fréquence définie dans le plan d'accompagnement individualisé, des réunions de concertation pluri professionnelles (RCP) en visioconférence avec l'ensemble des partenaires intervenant dans la prise en charge de la personne. L'IDEC est également garant de la coordination ville-hôpital en cas d'hospitalisation de l'usager, en appui sur les dispositifs existants, notamment l'équipe mobile infirmière de retour à domicile (RAD) portée par la MSP de Frontignan, l'UMG portée par les HBT et, la CPTS Agde Littoral qui a le projet de mettre en place une mallette de coordination ville-hôpital.

- Exerce une focale particulière sur la mise en place du dispositif de téléassistance et la définition graduée des besoins de l'usager en matière d'astreinte soignante
- Formalise le plan d'accompagnement individualisé, et engage la signature du CRT
- Met en œuvre le plan d'accompagnement individualisé en appui sur les ASG en puisant dans le panier de services proposé par le CRT
- Sollicite autant que de besoin les différents professionnels de l'équipe du CRT pour des évaluations et interventions ciblées et est garant de leur coordination
- Se rend au domicile des bénéficiaires ou en établissement de santé en cas d'hospitalisation au moins une fois par trimestre
- Évalue en fonction de la situation s'il y a nécessité d'un accompagnement spécifique de la famille, proche et/ou aidant. Si le besoin est avéré, propose et articule le recours au psychologue du CRT, aux associations d'usagers ou d'aidants et à la plateforme d'accompagnement et de répit
- Est garant de la réévaluation régulière du plan d'accompagnement en appui des ASG et de son ajustement aux besoins de l'usager
- Assure le lien et la coordination des différents professionnels intervenant dans la situation, par des prises de contact régulières individuelles et l'organisation de réunions de concertation pluri professionnelles
- Est responsable du bon remplissage du dossier usager informatisé et de la transmission des informations aux partenaires selon des pratiques sécurisées
- Fait le lien avec l'équipe soignante hospitalière en cas d'hospitalisation de l'usager
- Organise la prise en charge de l'usager en hébergement temporaire en cas de besoin

- Fait le lien avec les EHPAD en cas de projet d'institutionnalisation
- Recueille les directives anticipées et les volontés spécifiques de l'usager en lien avec la famille, les proches et/ou aidants
- Présente les propositions de sortie du dispositif au COPIL restreint

### Contenu du poste et activités

<b>Contenu du poste</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identification, recensement des besoins et des attentes des patients, spécifiques à son domaine</li> <li>▪ Réalisation de soins spécifiques à son domaine d'intervention</li> <li>▪ Assistance technique pour la réalisation des soins, spécifique au domaine d'activité</li> <li>▪ Rédaction et mise à jour du dossier patient, dans son domaine d'activité</li> <li>▪ Élaboration du projet de soins et du plan du traitement du patient, de la personne</li> <li>▪ Surveillance de l'état de santé des personnes (patients, enfants, etc.), dans son domaine d'intervention,</li> <li>▪ Conseil pédagogique auprès des personnels / utilisateurs / usagers dans son domaine</li> <li>▪ Accueil, encadrement et accompagnement pédagogique de personnes (agents, d'étudiants, stagiaires, etc.)</li> <li>▪ Accueil, encadrement et accompagnement pédagogique de personnes (agents, d'étudiants, stagiaires, etc.)</li> <li>▪ Conseil et éducation thérapeutiques, relatifs à son domaine d'activité</li> <li>▪ Gestion des stocks de produits, de matériels, dans son domaine (saisie, suivi, contrôle, relance commandes)</li> </ul>
<b>Activités spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Est l'interlocuteur privilégié de la famille</li> <li>▪ Est joignable sur une ligne téléphonique et une messagerie dédiées</li> <li>▪ Se déplace à domicile ou en établissement de santé pour évaluer la situation le projet de vie, et les besoins de l'usager.</li> <li>▪ Peut intervenir sur les situations identifiées sur Sète ou Agde</li> <li>▪ Fait ensuite le lien avec tous les partenaires, à commencer par le médecin traitant, l'établissement de santé, l'EHPAD Laurent Antoine, le DAC, le CCAS, l'infirmière libérale, le pharmacien, les acteurs susceptibles d'intervenir ou intervenant déjà au domicile pour élaborer l'ensemble des prestations adaptées à la situation.</li> <li>▪ Coordonne la réponse de tous les partenaires et dialogue avec la personne et sa famille afin de constituer le dossier d'inclusion qui sera présenté au Comité Technique du CRT</li> <li>▪ Présente le dossier d'inclusion à la commission d'admission du CRT</li> <li>▪ Veille à la mise en œuvre des offres de services qui se mettent en place progressivement en fonction de l'état de santé et des souhaits de l'usager</li> <li>▪ <u>Exerce une focale particulière sur la sécurisation du domicile</u> avec notamment si la situation le nécessite: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recours à un dispositif de télé assistance relayé <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sur l'astreinte IDE la nuit de 20h à 8h, et H24 les jours fériés et les weekends</li> <li>✓ Sur l'équipe du CRT le jour de 8h à 20h du lundi au vendredi</li> </ul> </li> <li>• Recours à l'évaluation de l'UMG extra-muros des HBT et à la mise en œuvre et au suivi des préconisations en lien avec l'ergothérapeute de l'équipe du CRT (aménagement intérieur en lien avec la mobilité de l'usager, prévention des risques domestiques, prévention du risque de chute à domicile, dispositif de prévention du risque d'errance etc. ...) IDEC du CRT et ergothérapeute du CRT seront alors chargés de la mise en œuvre de la coordination et du suivi des préconisations même en cas de recours à des prestataires extérieurs.</li> </ul> </li> <li>▪ Organise par anticipation des dispositifs de réponse aux situations d'urgence <ul style="list-style-type: none"> <li>• En lien avec l'équipe médicale et paramédicale de l'EHPAD Laurent Antoine, la Pharmacie des HBT, le service des admissions : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Est réalisé un dossier de préadmission consigné dans DX Care <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Afin de pouvoir organiser une admission sur des places d'hébergement relais h24 7j/7</li> <li>✚ Afin de pouvoir organiser selon la situation une admission en hébergement temporaire dans les plus brefs délais</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>• En lien avec le SAU des HBT et le centre 15 : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une fiche de liaison DX CARE comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Synthèse état de santé</li> <li>✚ Traitement en cours,</li> <li>✚ Données administratives</li> <li>✚ Transmissions à l'aide de l'outil logiciel</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>• En lien avec l'astreinte IDE un accès DX Care au dossier médical de l'usager comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Synthèse état de santé</li> <li>✚ Traitement en cours,</li> <li>✚ Données administratives</li> <li>✚ Transmissions à l'aide de l'outil logiciel</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recueille, en lien avec la famille, les proches et/ ou aidants les directives anticipées et les volontés spécifiques de l'usager. Celles-ci seront consignées (mais révisables) dans le dossier de soins du patient à l'aide l'outil DX CARE.</li> <li>▪ Suit la qualité des prestations pour ajuster au mieux avec les professionnels la réponse aux besoins de la personne et de son aidant en lien avec l'ASG de l'équipe du CRT</li> <li>▪ Articule le lien entre l'usager et la commission d'admission du CRT si nécessaire</li> <li>▪ Articule et planifie toutes les interventions des acteurs, prestataires, partenaires</li> <li>▪ Assure le lien entre l'usager et tous les dispositifs d'offre de soins, qu'ils soient HBT ou hors-HBT</li> <li>▪ Évalue en fonction de la situation s'il y a nécessité d'un accompagnement spécifique de la famille, proche et/ ou aidant. Si le besoin est évalué, elle proposera et articulera le recours ou le soutien : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Psychologue du CRT</li> <li>• Association d'usagers ou d'aidants (France Alzheimer, Soins palliatifs, etc...)</li> </ul> </li> </ul>
--	--

### Qualifications et diplômes

<b>Qualifications</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Communication et relation d'aide</li> <li>▪ Droit des usagers du système de santé</li> <li>▪ Éducation santé</li> <li>▪ Ergonomie</li> <li>▪ Éthique et déontologie professionnelles</li> <li>▪ Gestion du stress</li> <li>▪ Hygiène hospitalière et Prévention des infections nosocomiales</li> <li>▪ Médicales générales et/ou scientifiques</li> <li>▪ Méthodes de recherche en soins</li> <li>▪ Méthodologie d'analyse de situation</li> <li>▪ Pharmacologie</li> <li>▪ Psychologie générale</li> <li>▪ Risques et vigilances</li> <li>▪ Santé publique</li> <li>▪ Sciences sociales</li> <li>▪ Soins</li> <li>▪ Technologies de l'information et de la communication (NTIC)</li> </ul>
<b>Diplômes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Diplôme d'Etat Infirmier</li> </ul>

### Connaissances, expériences et qualités requises

<b>Savoir-faire requis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Analyser / évaluer la situation clinique d'une personne, d'un groupe de personnes, relative à son domaine de compétence</li> <li>▪ Analyser, synthétiser des informations permettant la prise en charge de la personne soignée et la continuité des soins</li> <li>▪ Concevoir et conduire un projet de soins, dans son domaine de compétence</li> <li>▪ Concevoir, formaliser et adapter des procédures / protocoles / modes opératoires / consignes relatives à son domaine de compétences</li> <li>▪ Conduire un entretien d'aide</li> <li>▪ Eduquer, conseiller le patient et l'entourage dans le cadre du projet de soins</li> <li>▪ Evaluer les pratiques professionnelles de soins dans son domaine de compétence</li> <li>▪ Identifier / analyser des situations d'urgence spécifiques et définir les actions</li> <li>▪ Identifier, analyser, évaluer et prévenir les risques dans son domaine d'activité, définir les actions correctives et/ou préventives</li> <li>▪ Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique (connaissance en pharmacologie et examen complémentaire)</li> </ul>
<b>Savoir-être requis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sens du service public et conscience professionnelle</li> <li>▪ Esprit d'équipe et bonnes qualités relationnelles</li> <li>▪ Méthode, rigueur, esprit d'initiative, d'analyse et de synthèse</li> <li>▪ Autonomie et gestion de l'urgence</li> <li>▪ Polyvalence, capacité d'adaptation et d'autonomie</li> <li>▪ Assiduité, présence au travail et ponctualité</li> <li>▪ Discrétion et respect du secret professionnel</li> </ul>

### Conditions d'exercice

<b>Lieu d'affectation</b>		
<b>Organisation du travail</b>	<b>Poste</b>	<b>Horaires</b>
	Jour <input checked="" type="checkbox"/>	Fixes <input type="checkbox"/>
	Nuit <input type="checkbox"/>	Variables <input type="checkbox"/>
	Détail des horaires : <b>Jour :</b>	
<b>Spécificité</b>	Participe à l'astreinte soignante du dispositif CRT	
<b>Contraintes du poste</b>		
<b>Risques spécifiques du poste</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Risques biologiques (AES)</li> <li>▪ TMS</li> <li>▪ Chute</li> </ul>	
<b>Moyens particuliers mis à disposition</b>		
<b>Niveau de responsabilité</b>		

### Rattachement hiérarchique et relations fonctionnelles

<b>Rattachement hiérarchique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Directrice d'Etablissement</li> <li>▪ Directrice Coordinatrice Générale des Soins</li> <li>▪ Cadre du Pôle</li> <li>▪ Cadres de Santé du services.</li> </ul>
<b>Relations fonctionnelles spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chef de service et équipe Médicale</li> <li>▪ Cadre de garde/astreinte</li> <li>▪ Equipes pluridisciplinaires et intervenants auprès du patient</li> </ul>

### Parcours d'adaptation au poste

<b>Formations nécessaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU) Niveau 2</li> <li>▪ Sécurité incendie</li> </ul>
<b>Procédures et outils d'intégration</b>	

Date	Version	Rédaction	
09/2024	V1	<b>Olivia CABAU</b> Cadre de Santé	<b>Christophe MONTEL</b> Cadre de Pôle
		<b>Validation</b>	
		<b>Maud LE CAZ</b> Directrice Coordinatrice Générale des Soins	